

pale est supprimé, mais encore le *que*, satellite constant du subjonctif.

*Au diable soit l'écho, l'homme et l'églogue.* (Piron.)

*Dât le ciel éгалer le supplice à l'offense!*

(P. Corneille, *Rodogune*, acte V, sc. 1.)

« *Périssent* les muses qui trafiquent du mensonge et de la gloire  
« avec les maîtres du monde! »

(Gilbert, *Éloge de Léopold*.)

*Dât* ma muse par là choquer tout l'univers,

Riche, gueux, triste, ou gai je veux faire des vers.

(Boileau, *Satire VII*.)

*Ecrive* qui voudra...

(Boileau, *Satire IX*.)

Me *préservent* les cieux d'une nouvelle guerre!

(Voltaire, *les Pélopes*, acte IV, sc. 1.)

*Périsse* le Troyen auteur de nos alarmes!

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 2.)

*Puissé-je* de mes yeux y voir tomber ce foudre!

(P. Corneille, *les Horaces*, acte IV, sc. 5.)

Cette double ellipse est assez usitée, mais on remarquera que dans ce cas on place presque toujours le sujet après le verbe (392 bis).

(Wailly, page 276. — Lévizac, M. Lemare et M. Maugard.)

Enfin il n'y a dans toute la langue qu'un verbe qui se mette au subjonctif sans qu'un autre mot le précède : c'est le verbe *savoir*, accompagné au présent d'une négative : « *Je ne sache* rien qui soit « plus digne de notre amour que la vertu, ni de plus propre à notre « bonheur que l'amitié. » — Des enfants étourdis deviennent des « hommes vulgaires; *je ne sache* point d'observation plus générale « et plus certaine que celle-là. »

(J.-J. Rousseau, *Émile*, t. I.)

Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que cette manière de parler n'a lieu qu'à la première personne, car on ne dit pas *tu ne saches rien, il ne sache rien*.

(Th. Corneille, sur la 362<sup>e</sup> Rem. de Vaugelas. — Le P. Buffier, n<sup>o</sup> 615. — Le Dict. de l'Académie.)

(392 bis) Voyez aux *Remarques détachées* ce que nous disons sur l'emploi de l'expression *plût à Dieu*.

## § V.

## DE L'INFINITIF ET DE L'EMPLOI DES TEMPS DE CE CINQUIÈME ET DERNIER MODE.

L'infinitif signifie l'affirmation d'une manière indéfinie, et dès lors sans aucun rapport exprimé de nombre ni de personne.

(MM. de Port-Royal, p. 175. — Restaut, p. 237.)

Quand je dis *être, avoir, aimer, finir*, je fais seulement entendre la signification de ces verbes d'une manière générale, sans y rien ajouter.

On distingue cinq temps dans l'infinitif : le *présent*, le *prétérit*, le *participe présent*, le *participe passé* et le *participe futur*.

Le présent de l'infinitif est susceptible d'exprimer un présent, un passé ou un futur, relativement au temps du verbe qui le précède, comme dans *je l'entends rire*; *rire* exprime un présent, parce que *j'entends* est un présent, et c'est comme s'il y avait : *il rit et je l'entends*.

« Je l'ai entendu rire. » *Rire* exprime un passé, parce que *j'ai entendu* est au passé; c'est comme s'il y avait : *il a ri et je l'ai entendu*.

« Je l'entendrai rire. » *Rire* exprime un futur, parce que *j'entendrai* est au futur; c'est comme s'il y avait : *il rira et je l'entendrai*.

(Wailly, p. 55. — Restaut, p. 230.)

Le prétérit de l'infinitif exprime seulement un passé relativement au temps du verbe qui le précède; comme dans *je crus* ou *je croyais l'avoir entendu rire*.

(Wailly et Lévizac.)

Pour exprimer dans l'infinitif un futur par rapport au temps du verbe qui le précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir* au verbe qui est à l'infinitif : « Je crois *devoir* vous faire part de cette « nouvelle. » Toutefois, comme le présent de l'infinitif, précédé des verbes *promettre, espérer, compter, craindre, menacer*, désigne toujours un futur : « Il espère vous contenter, » c'est-à-dire : *il espère qu'il vous contentera*; alors on n'a pas besoin, pour ces cinq verbes seulement, de faire usage du verbe *devoir*, quand on veut exprimer ce temps.

(Wailly, p. 237. — Lévizac, p. 121, t. II.)

Le présent de l'infinitif sert à spécifier le verbe dont on veut parler. Ainsi on dit : le verbe *croire*, le verbe *donner*, le verbe *plaire*, comme on dit le nom *prince*, le nom *temple*.

(Restaut, p. 237.)

Le présent de l'infinitif fait toujours la fonction ou de sujet, ou

de régime, soit direct, soit indirect. « *Hair* est un tourment; *aimer* est un besoin de l'âme. » (M. DE SÉGUR.) — « Il n'y a pour l'homme que trois événements, *naître, vivre et mourir* : il ne se sent pas *naître*, il souffre à *mourir*, et il oublie *de vivre*. » (LA BRUYÈRE, *de l'Homme*.)

Je voudrais *inspirer* l'amour de la retraite. (La Fontaine.)

Dans le premier exemple, l'infinitif est sujet; il est régime direct et indirect dans le second, et régime direct dans le troisième.

Par conséquent, tout verbe placé immédiatement après un autre verbe, ou à la suite d'une préposition, doit être mis à l'infinitif, parce qu'alors il est le régime du verbe ou de la préposition qui précède : « C'est aux mœurs et non au destin qu'il *faut imputer* les crimes. » (*Pensée* de SÉNÈQUE.) — « Tous les peuples sont frères et *doivent s'aimer* comme tels. » (FÉNELON, *Télémaque*, l. XI.)

On peut être héros sans *ravager* la terre.  
(Boileau, *Épître au Roi*.)

Qui jamais de nos lois n'offensa l'équité  
*N'a rien à redouter* de leur sévérité.

EXCEPTIONS. — 1° La préposition *en* exige toujours le participe présent au lieu de l'infinitif : « Il faut corriger les mœurs *en riant*. »

2° Après les verbes *croire, voir*, on met quelquefois le participe passé : « La femme que j'ai *crue* aimée. » — « Vos parents que j'avais *vus disposés* à vous pardonner. »

Mais dans cette phrase : « Ce que l'on donne à ses amis *est dérobé* aux caprices du sort; ce sont là les seules richesses qu'il ne puisse pas nous enlever » (*Pensée* de Martial, *Épigr.* 42); *est dérobé* ne forme pas une exception, puisque dans tous les temps composés l'auxiliaire et le participe ne font qu'un seul et même verbe.

Le verbe *être*, ayant pour sujet un infinitif, peut être précédé ou non précédé du pronom *ce*; on dit également bien : « Médire de son prochain, *c'est* une action infâme, ou *est* une action infâme. »

Mais ce pronom est indispensable, 1° lorsque l'infinitif qui sert de sujet a un régime d'une certaine étendue : « Taire un service qu'on a rendu, *c'est* ajouter au bienfait. »

2° Quand il y a deux ou plusieurs infinitifs de suite employés comme sujet : « Lire, peindre, faire de la musique, *c'est* l'unique occupation de sa vie. »

On lit pourtant dans le *Dictionnaire* de l'Académie : « *Promettre et tenir* sont deux. » Et la *Grammaire nationale* a recueilli plusieurs exemples contraires à cette règle : « *Vivre ou mourir n'eût* été rien pour elles. » (J.-J. Rousseau.) — « *Vivre et jouir* seront pour lui la même chose. » (Le même.) — « Bien *écouter* et bien *répondre* est une des plus grandes perfections que l'on puisse avoir dans la conversation. » (La Rochefoucauld.) De ces exemples, il résulte que le pronom *ce* n'est pas indispensable après deux infinitifs, et que le verbe dont ils sont le sujet peut être mis au singulier ou au pluriel, selon que l'esprit les envisage comme une seule idée complexe ou comme deux idées distinctes. A. L.

L'infinitif devient quelquefois un véritable substantif, et alors il est susceptible d'être déterminé et modifié comme les autres substantifs : « Ce n'est pas la mort que je crains, c'est le *mourir*. » (MONTAIGNE.) — « Un *bon mourir* vaut mieux qu'un *mal vivre*. » (CHARRON, *la Sagesse*, liv. I.) — « Le *taire* est mieux séant à la femme, « et le *répondre* à l'homme. » (AMYOT, *trad. de Théag. et Chariclée*.)

Laissez dire les sots, le *savoir* a son prix. (La Fontaine, fable 161.)

« La paix nous devenait nécessaire comme le *manger* et le *dormir*. » (VOLTAIRE, *Corresp.*, t. VIII, p. 371.)

Le *raisonner* tristement s'accrédite (Le même.)

« Le *rire* est sans doute l'assaisonnement de l'instruction et l'antidote de l'ennui. » (LA HARPE, *Cours de littérature*, p. 404, t. V.)

Il est aussi dans le génie de notre langue de préférer le mode infinitif à l'indicatif ou au subjonctif; en effet, il débarrasse la phrase d'une foule de petits mots dont l'emploi fréquent rend la construction louchée et languissante; voilà pourquoi on dit : « Il vaut mieux être malheureux que *d'être* criminel; » plutôt que : *il vaut mieux être malheureux que vous soyez criminel*.

(Th. Corneille, sur la 3<sup>e</sup> Rem. de *Vaugelas*, et Wailly, p. 237.)

Cependant on doit préférer l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif, pour éviter plusieurs *de* ou plusieurs *à*; ainsi, au lieu de dire : « Le philosophe Aristippe chargea ses compagnons de voyage de dire de sa part à ses concitoyens *de songer* de bonne heure à se procurer des biens qu'ils pussent sauver avec eux du naufrage; » il faudrait dire : *qu'ils songeassent de bonne heure*, etc.

Tout infinitif présent, précédé d'une préposition, doit toujours se rapporter d'une manière claire et précise, soit au sujet de la proposition, soit au régime direct ou au régime indirect : « L'homme vit pour *travailler*. » — « Dieu nous a créés pour *travailler*. » — « Je vous conseille de *travailler*. »

Dans la première phrase l'infinitif *travailler*, avec la préposition dont il est précédé, se rapporte au sujet *l'homme*; dans la seconde phrase, il se rapporte au régime direct *nous*; et dans la troisième, il se rapporte au régime indirect *vous*.

Ainsi cette phrase : « La vie de Pépin ne fut pas assez longue *pour mettre* la dernière main à ses projets, » n'est pas correcte; le rapport de l'infinitif a lieu, non avec la *vie*, qui est le sujet de *fut*, mais avec *Pépin*, qui est le régime du sujet.

Cette autre phrase manque également d'exactitude : « C'est *pour donner* que le Seigneur nous donne; » l'infinitif semble être en rapport avec le sujet *Seigneur* et avec le régime direct *nous*; on ne sait trop si le sens est que le Seigneur donne *pour le plaisir* même de donner, ou qu'il nous donne *afin que nous donnions*.

Celle-ci n'est pas plus exacte : La vie est faite *pour travailler*; » *pour travailler* ne se rapporte pas au sujet du verbe, car la vie *ne travaille pas*; mais il est en rapport avec *nous*, qui n'est pas dans la phrase; ce qui est essentiellement vicieux.

Pour rendre ces phrases correctes il faut prendre un autre tour qui indique clairement par qui sont faites les actions des verbes *mettre, donner, travailler*. « La vie de Pépin ne fut pas assez longue *pour qu'il mit* la dernière main à ses projets. » — « C'est pour que *nous donnions* que le Seigneur nous donne. » — « Nous ne *vivons* que pour travailler. »

Enfin, d'après ce qui précède, il est facile de juger que les phrases suivantes ne sont pas plus correctes : « J'ai ordonné *de brûler* mon manuscrit. » — « La comédie est faite pour *rire*. » — « Je vous ai donné ma fille pour *être heureux*. »

Que l'on cherche partout mes tablettes perdues ;  
Mais que sans les ouvrir elles me soient rendues.

(Quinault, *la Mort de Cyrus*, acte I, sc. 5.)

Il faut : « J'ai ordonné *qu'on brûlât* mon manuscrit. » — « La comédie est *destinée* à faire rire. » — « Je vous ai donné ma fille *pour que* vous soyez heureux. » — « Que l'on cherche partout mes tablettes perdues, mais qu'elles me soient rendues *sans qu'on les ouvre*, » ou bien « sans qu'elles soient ouvertes. »

Dans une langue amie de la clarté, cette règle est importante; mais pourtant nos meilleurs écrivains n'ont pas cru devoir s'y astreindre toutes les fois que le sens, malgré cette irrégularité, demeure clair et précis. Nous approuvons cette liberté tant qu'elle reste contenue dans de justes bornes; c'est souvent un moyen de varier le

style et de le rendre plus vif. On en peut juger par les exemples suivants :

Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie,  
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie.

(Racine, *Iphigénie*, IV, 4.)

Le théâtre, fertile en censeurs poutilleux,  
Chez nous, pour se produire, est un champ périlleux.

(Boileau, *Art poét.*, III.)

Personne, certes, n'hésitera sur le sens de ces phrases; et combien elles seraient plus lourdes si l'on mettait *pour que je ne souhaitasse pas, pour que l'on puisse se produire!* A. L.

## § VI.

### DES PARTICIPES ET DE LEUR EMPLOI.

Le participe présent et le participe passé sont susceptibles d'exprimer le présent, le passé ou le futur, selon le temps du verbe principal de la phrase : « Un enfant, *aimé* de ses parents, *doit* faire tous ses efforts pour mériter leur amour. »

Le participe futur, comme son nom l'indique, marque une action qui aura lieu dans un temps où l'on n'est pas encore.

Voyez, page 460, l'observation que nous avons faite sur ce temps, que nos Grammairiens ont emprunté à la langue latine. A. L.

Les participes méritant par leur importance de fixer l'attention de ceux qui veulent connaître à fond les principes de la langue française, nous avons cru devoir en faire un article séparé. Voyez article XVII, au commencement du tome II.

## ARTICLE XVI.

### DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LES TEMPS.

Il y a dans les temps des verbes un rapport de détermination qu'il n'est pas permis d'ignorer. Ce rapport, ou cette correspondance, est souvent fondé sur l'usage, qui lui seul établit toutes nos règles.

C'est le temps du verbe principal qui prescrit au second verbe le temps qu'il doit prendre; et la correspondance dans les verbes ne peut avoir lieu que dans la phrase composée, où plusieurs verbes dépendent les uns des autres.

## § I.

CORRESPONDANCE DES TEMPS DE L'INDICATIF  
ENTRE EUX.

Les temps de l'indicatif correspondent les uns aux autres, de telle manière que

Le présent correspond :

à son propre temps, au prétérit indéfini,	} Je lis	{ quand vous lisez. quand vous avez lu.
--	----------	--

L'imparfait correspond :

à son propre temps, au prétérit défini, au prétérit indéfini,	} Je lisais	{ quand vous écriviez. quand vous écrivîtes. quand vous avez écrit.
---	-------------	---

Le prétérit défini correspond :

à son propre temps, et pres- que toujours au prétérit antérieur.	} Quand vous le voulûtes, je vins.

Le prétérit indéfini correspond :

à son propre temps, à l'imparfait, au prétérit antérieur com- posé,	} J'ai lu	{ aussitôt que vous l'avez voulu. pendant que vous écriviez. après que vous avez eu diné.
--	-----------	---

Le prétérit antérieur correspond presque toujours :

au prétérit défini,	} Quand j'eus lu, vous entrâtes.

Le plus-que-parfait correspond :

à l'imparfait, au prétérit défini, au prétérit indéfini, au prétérit antérieur,	} J'avais lu	{ quand vous entriez. quand vous entrâtes. quand vous êtes entré. quand vous fûtes entré.
--	--------------	--

Le futur absolu correspond :

au présent de l'indicatif, au prétérit indéfini, à son propre temps, au futur passé,	} Je partirai	{ si vous le désirez. si vous avez fini votre ouvrage. quand vous voudrez. quand vous l'aurez dit.
---	---------------	---

Le futur passé correspond :

au futur absolu,	} Quand vous aurez fini, je partirai.
------------------	---------------------------------------

Le présent du conditionnel correspond :

à son propre temps,	} Quand un coupable échapperait au châti- ment, il n'é- chapperait pas aux remords.
---------------------	---

à l'imparfait,	} Je vous aiderais volontiers de ma bourse si j'étais plus heureux.
----------------	--

au plus-que-parfait.	} Je vous croirais si vous n'aviez pas contracté la mal- heureuse habitude de mentir.
----------------------	--

Le premier conditionnel passé correspond :

au plus-que-parfait,	} Les Romains auraient conservé l'empire de la terre, s'ils avaient conservé leurs anciennes vertus. (Bossuet.)
----------------------	---

Le deuxième conditionnel passé correspond :

à son propre temps	} Quand même Alexandre eût conquis toute la terre, il n'eût pas été satisfait.
--------------------	---

Voyez, page 548, une observation sur *je ne saurais* employé pour *je ne puis*, et page 672, une observation sur *on dirait*, employé pour *il semble*.

Voyez aussi sur l'emploi du conditionnel après les temps passés, p. 662. A. L.

Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que*, on met le second à l'indicatif, si le premier exprime quelque chose de positif; et alors il résulte différents rapports de correspondance entre les temps de ce mode.

Le présent de l'indicatif correspond :

à son propre temps, au futur absolu, au futur passé, à l'imparfait, au prétérit défini, au prétérit indéfini, au plus-que-parfait, au conditionnel présent, au 1 <sup>er</sup> conditionnel passé, au 2 <sup>e</sup> conditionnel passé,	} On m'assure	{ que vous partez aujourd'hui pour Paris. que vous partirez demain. que vous serez parti, si, etc. que vous partiez hier, si, etc. que vous partîtes hier. que vous êtes parti ce matin. que vous étiez parti hier avant moi. que vous partiriez aujourd'hui, si, etc. que vous seriez parti hier, si, etc. que vous fussiez parti plus tôt, si, etc.
---	---------------	--

Si le second verbe exprime une action passagère, et que l'on veuille marquer un présent relatif au premier verbe, alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

à l'imparfait,	} On disait On dit On a dit On avait dit	{ que vous aimiez l'étude.
----------------	---	----------------------------

Si l'on veut marquer un passé antérieur au premier verbe, la même correspondance a lieu, et alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

au plus-que-parfait,	} On disait On dit On a dit On avait dit	{ que vous aviez aimé l'étude.
----------------------	---	--------------------------------

Si l'on veut marquer un futur absolu, alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

au présent du conditionnel,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{On disait} \\ \text{On dit} \\ \text{On a dit} \\ \text{On avait dit} \end{array} \right\}$  que vous aimeriez l'étude, si etc.

(Lévizac, tome II, page 116.)

Mais si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps, alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

au présent de l'indicatif,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Je vous disais} \\ \text{Je vous dis} \\ \text{Je vous ai dit} \\ \text{Je vous avais dit} \end{array} \right\}$

que les crimes secrets ont les dieux pour témoins (Sémiramis, acte V, sc. dernière), et non pas avaient les dieux pour témoins.

que l'espoir est le seul bien des cœurs infortunés (Bernis, ch. VII), et non pas était le seul bien.

qu'il n'y a rien de stable et de permanent dans le monde, et non pas qu'il n'y avait rien de stable.

que la santé fait la félicité du corps, et le savoir celle de l'esprit, et non pas que la santé faisait la félicité du corps.

Parce que l'existence de ces vérités est indépendante de toute époque, qu'elle est simultanée avec tous les instants, qu'elle est toujours présente.

On se servira également du présent s'il s'agit de quelque chose qui existe au moment que l'on parle, et l'on dira : « Je vous ai fait savoir que ma femme est en mal d'enfant. » — Je savais bien que vous êtes marié. » — Et non pas : « Je vous ai fait savoir que ma femme était en mal d'enfant. » — « Je savais bien que vous étiez marié. » (Fabre, p. 249 et suiv. — Domergue, p. 102 de ses *Solut. gramm.*)

Comme beaucoup d'auteurs, très corrects d'ailleurs, ont fait plus d'une fois des fautes dans l'emploi des temps, nous ne croyons pas inutile de nous arrêter encore sur le cas où l'on doit mettre le verbe de la proposition subordonnée au présent, quoique le verbe de la proposition principale soit ou à l'imparfait, ou au prétérit défini, ou au prétérit indéfini, ou au plus-que-parfait. C'est dans l'ouvrage de M. Maugard que nous puisons ce qu'on va lire.

Ce Grammairien commence par citer cette remarque de Duclos sur le chapitre XVI de la Grammaire générale de Port-Royal.

« Puisqu'on n'a multiplié les temps et les modes des verbes que pour mettre plus de précision dans le discours, je me permettrai

« une observation qui ne se trouve dans aucune grammaire, sur la distinction qu'on devrait faire, et que peu d'écrivains font, du temps continu et du temps passager, lorsqu'une action est dépendante d'une autre. Il y a des occasions où le présent serait préférable à l'imparfait, qu'on emploie communément. Je vais me faire entendre par des exemples : « On m'a dit que le roi était parti pour Fontainebleau. » La phrase est exacte, attendu que partir est une action passagère. Mais je crois qu'en parlant d'une vérité constante on ne s'exprimerait pas avec assez de justesse en disant : « J'ai fait voir que Dieu était bon ; que les trois angles d'un triangle étaient égaux à deux droits. » Il faudrait que Dieu est, que trois angles sont, etc., parce que ces propositions sont des vérités constantes et indépendantes du temps.

« On emploie encore le plus-que-parfait, quoique l'imparfait convint quelquefois mieux, après la conjonction *si*. Exemple : « Je vous aurais salué si je vous avais vu. » La phrase est exacte parce qu'il s'agit d'une action passagère ; mais celui qui aurait la vue assez basse pour ne pas reconnaître les passants dirait naturellement si je voyais, et non pas si j'avais vu, attendu que son état habituel est de ne pas voir. Ainsi on ne devrait pas dire : « Il n'aurait pas souffert cet affront s'il avait été sensible ; » il faut s'il était, attendu que la sensibilité est une qualité permanente. »

Ensuite M. Maugard convient qu'avant ce judicieux académicien aucun Grammairien n'a, à la vérité, exposé ce principe ; mais il prouve que de bons écrivains anciens et modernes l'ont pratiqué. Exemples :

Vous m'avez dit, tout franc, que je dois accepter  
Celui que pour époux on me veut présenter.

(Molière, le *Tartuffe*, acte II, sc. 4.)

« Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa ? Ma belle maman m'a dit que vous me demandez. » (Le même, le *Malade imaginaire*, acte II, sc. 2.) — « Hier elle vous élevait au dessus de votre sage père, de l'invincible Achille, du fameux Thésée, d'Hercule devenu immortel. *Sentîtes-vous* combien cette louange est excessive ? » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. IV.) — « Il concluait que sagesse vaut mieux qu'éloquence. » (VOLTAIRE, le *Taureau blanc*, t. LVIII des *OEuvres*.) — « N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines. » (VOLTAIRE, *Correspondance générale*, t. IX, p. 246.) — « On ne sentait pas de quelle utilité il est d'avoir des principes. » (D'OLIVET, *Pensées de Cicéron*, t. VII.) —

« On m'a dit qu'on ne connaît plus certaines planètes qui tournent autour de Jupiter, auxquelles Galilée donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis. » (FONTENELLE, Dialog. de Cosme de Médicis et de Bérénice.)

Et déjà quelques uns couraient épouvantés  
Jusque dans les vaisseaux qui les ont apportés.

(Racine, *Mithridate*, acte V, sc. 4.)

« L'abbé de Saint-Pierre prouvait que la devise de l'homme vertueux est renfermée dans ces deux mots : donner et pardonner. » (D'ALEMBERT.)

Après cela, M. Maugard relève les fautes suivantes :

Peut-être on vous a dit quelle était mon humeur.

(Voltaire, *le Dépositaire*, acte II, sc. 5.)

L'humeur est une qualité permanente, une qualité existant actuellement dans l'esprit du poète; il devait donc dire *quelle est*, etc.

« Ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à être bon homme, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. » (VOLTAIRE, *Correspondance générale*, t. VIII, p. 332.) — *Être bon homme, être bon à la santé*, sont également des qualités permanentes; il fallait donc dire *gagne; est bon* en est la preuve.

« J'ai connu qu'il n'y avait de bon pour la vieillesse qu'une occupation dont on fût toujours sûr. » (VOLTAIRE, à madame du Deffant.) — *Bon pour la vieillesse*, qualité permanente, vérité incontestable: donc il faut *il n'y a.... et soit*.

« Tout le monde criait pour la liberté et la justice; mais on ne savait point ce que c'était que d'être libre et juste. » (VOLTAIRE, *Charles XII*, page 110.) — *Libre, juste*, qualités permanentes, assertions absolues; donc il faut *c'est*.

« Il croyait que les lois étaient faites pour secourir les citoyens autant que pour les intimider. » (VOLTAIRE.) — *Faites pour secourir, pour intimider*, qualités permanentes, maximes vraies et toujours présentes; donc il faut *sont*.

« Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici; mais j'y suis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé. » (VOLTAIRE, *Correspondance générale*, t. IX, p. 359.) — *Valoir mieux*, qualité permanente, vérité incontestable; donc il faut dire *vaut mieux*.

« L'empereur Antonin avait appris à son fils Marc-Aurèle qu'il

« valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis. » (BOSSUET, *Discours sur l'Hist. univers.*, an de J.-C., 161.) — *Sauver un seul citoyen*, qualité permanente; donc il faut dire *il vaut mieux*.

Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire  
Devait à vos exploits la moitié de sa gloire.

(Racine, *Bérénice*, acte III, sc. 1.)

*Devoir, être redevable*, exprime une obligation, une reconnaissance constante et habituelle; donc il faut *doit*.

.... Je t'ai déjà dit que j'étais gentilhomme,

Né pour chômer et pour ne rien savoir. (La Fontaine.)

*La noblesse*, étant un droit du sang, ne peut jamais se perdre; donc il faut *je suis*.

« Oh! mon ami, ne m'avez-vous pas dit que vous n'avez point de naissance? » (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*.) — *N'avoir point de naissance* est une qualité permanente; donc il faut dire *vous n'avez point*.

« Je n'ai pas prétendu insérer dans ces listes tous les adjectifs qui se mettent les uns avant les substantifs, et les autres après: j'ai voulu seulement faire voir que cette position n'était point arbitraire. » (DUMARSAIS, *Encyclopédie*, au mot *adjectif*.) — Assurément *cette position n'était pas plus arbitraire* à l'époque où ce savant Grammairien écrivait cela qu'elle ne l'avait été auparavant, et qu'elle ne l'a été depuis; il devait donc dire *n'est*, et non pas *n'était*.

« Je suis du sentiment du vieux Renaud, qui disait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conspirer. » (VOLTAIRE, *Correspondance générale*, t. IX, 1764.) — *Otez qui disait que, vous aurez: Je suis du sentiment du vieux Renaud, il n'appartient qu'aux gens*, etc.

Enfin, toutes les fois que vous aurez du doute sur le temps qu'il faut employer, servez-vous de ce moyen qui est infaillible.

Cette opinion de M. Maugard est absolument semblable à celle qu'ont émise Domergue (p. 97 de ses *Solut. gramm.*) et M. Lemare (p. 122, 123); mais nous avons préféré donner celle de ce Grammairien, parce que nous l'avons trouvée plus riche en exemples.

Cette décision absolue des Grammairiens nous paraît combattue par le nombre même des exemples condamnés, car il résulte de ce rapprochement que l'usage général est en contradiction avec la règle. C'est que les Grammairiens ici veulent faire violence à la pensée, et changer le sens des phrases. Si l'auteur veut seulement